

CÉNAC & ST JULIEN



SOMMAIRE

p 2 - Edito
p 3 et 4 - Elections
p 5 - Tribune libre
p 6 - Vie de la commune
p 7 - Civilité

p 8 - Environnement
p 9 - Activités
p 10 - Sictom
p 11 - Finances
p 12 - Etat civil



Lors des élections du 15 mars dernier, vous nous avez témoigné votre confiance pour gérer notre commune dès le 1er tour des élections.

C'est pour nous un socle de confiance et de légitimité, et plus encore de responsabilité.

Je remercie l'ensemble des habitants de Cénac et Saint Julien qui se sont déplacés pour voter, avec un taux de participation de 66,46%, bien au delà du taux national, démontrant ainsi leur intérêt pour notre commune.

Je veux également saluer Rémi Jalès qui a consacré 32 ans de sa vie à notre commune et qui m'a fait confiance il y a 12 ans déjà, ainsi que Jocelyne Lagrèze et Philippe Laporte qui ont souhaité prendre un repos mérité après plusieurs mandats.

Avec mon équipe municipale, je serai au service de toutes les Cénacoises et de tous les Cénacois, j'aurai à cœur de bâtir des projets pour améliorer la vie quotidienne des habitants de notre territoire.

Nous agirons dans l'intérêt général, nous ferons tout pour rendre notre commune plus attractive, plus écologique, plus agréable à vivre.

Notre pays traverse une crise sans précédent.

Je voudrais saluer tous les administrés qui ont fait preuve de responsabilité et ont respecté les consignes lors du confinement.

Durant cette période, les élus et l'ensemble du personnel communal ont été à vos côtés en mettant en place des mesures pour maintenir les activités essentielles :

- une permanence téléphonique a été organisée tous les jours au service administratif afin de garantir la continuité du service public, de continuer à répondre aux besoins des administrés
- un accueil des enfants des personnels soignants a été assuré au groupe scolaire
- l'équipe nouvellement élue s'est mobilisée afin de permettre le suivi des personnes fragiles, de celles en situation de précarité et surtout nos aînés, en les appelant régulièrement, en faisant leurs courses
- nous avons mis en place, avec le soutien du Département, une chaîne de solidarité afin de créer plus de 1200 masques pour la population, avec l'aide précieuse de couturières bénévoles qui les ont confectionnés
- une information journalière a été mise en place sur les réseaux sociaux pour maintenir le lien.

Concernant notre budget municipal 2020, il est bien sûr impacté par cette situation.

Cependant, tout en ayant à cœur de prendre soin des deniers publics, nous avons fait le choix, par solidarité, de ne pas augmenter le taux des taxes locales, de maintenir les montants des subventions aux associations et d'annuler pour 2020 la redevance de terrasses pour les bars et les restaurants.

Je vous encourage d'ailleurs à continuer à faire vos achats dans notre village. Nos commerçants étaient là hier pour nous, soyons là pour eux encore aujourd'hui afin que demain nous ayons encore le plaisir de les retrouver.

Peu de manifestations ont eu lieu cet été en raison des contraintes sanitaires, mais nous aurons le plaisir de nous retrouver lors de festivités à l'automne, nos associations étant impatientes de redémarrer la saison.

Nos commissions sont à l'ouvrage. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement des dossiers.

Rappelons que le virus est toujours présent, qu'il convient encore de rester vigilants.

Bien à vous

Joëlle Debet Duverneix



Résultats des élections du 15 mars 2020. 987 inscrits, 656 votants, 28 bulletins blancs ou nuls.

Élus communaux

Liste BIEN VIVRE À CÉNAC ET SAINT JULIEN - 53,66% - 337 voix - 12 élus

Joëlle Debet Duverneix, Jean-Luc Brugues, Huguette Robissout, Éric Cheron, Martine Constant, Stéphane Alves de Matos, Claudia Ramière-Staubmann, Frédéric Vargues, Anaïs Sardan, Philippe Boisson, Françoise Jouve, Maxime de Freitas.

Liste CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN HORIZON 2026 - 27,87% - 175 voix - 2 élus :

Sylvie Juif, Serge Azam

Liste AUTREMENT POUR CÉNAC TOUS ET TOUTES ENSEMBLE - 18,47% - 116 voix - 1 élu : Daniel Maurie.

Élus communautaires

Joëlle Debet Duverneix, Jean-Luc Brugues, Huguette Robissout, Éric Cheron, Sylvie Juif.

Cénac et Saint Julien comptait au dernier recensement 1206 habitants.

La commune est ainsi soumise (comme pour les élections municipale et communautaire) aux règles de la proportionnelle :

- pour l'élection des adjoints
- pour la commission d'appel d'offres (CAO)
- pour les délégations de service public (syndicats)

Cela implique que les adjoints, mais aussi les délégués et suppléants des syndicats sont élus sur une même liste, à la représentation proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel et par vote à bulletin secret.

Trois listes ont été présentées à chaque scrutin.

Dix commissions municipales ont également été mises en place. Certaines déjà existantes, mais aussi de nouvelles, telles que la « Vie citoyenne » comprenant le conseil des jeunes et le budget participatif, ou la commission « Protection de la population et solidarité » avec entre autres la mise en place d'une mutuelle communale.

L'opposition est représentée dans cinq commissions et est titulaire d'un siège au conseil communautaire.

Délégations

Mme Huguette ROBISSOUT : 1ère adjointe, déléguée à la vie scolaire et à l'administration générale.
M. Eric CHERON : 2° adjoint, délégué à l'urbanisme et aux services techniques.

Mme Martine CONSTANT : 3° adjointe, déléguée aux finances et à la vie associative.

M. Stéphane ALVES DE MATOS : 4° adjoint, délégué aux bâtiments et au camping municipal.

M. Jean-Luc BRUGUES : conseiller délégué à la voirie.

Syndicats

Délégués au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples).

Titulaires : Eric CHERON et Frédéric VARGUES.

Suppléants : Jean-Luc BRUGUES et Claudia STAUBMANN.

Délégués au SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Tri des Ordures Ménagères).

Titulaires : Huguette ROBISSOUT et Philippe BOISSON.

Suppléants : Stéphane ALVES DE MATOS et Martine CONSTANT.

Délégués au SDE24 (Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne).

Titulaires : Eric CHERON et Anaïs SARDAN.

Suppléants : Philippe BOISSON et Frédéric VARGUES.

Délégués au SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable).

Titulaire : Jean-Luc BRUGUES.
Suppléante : Françoise JOUVE.

Délégués à l'Aérodrome Sarlat-Domme.

Titulaires : Françoise JOUVE et Claudia STAUBMANN.

Suppléants : Philippe BOISSON et Maxime DE FREITAS.

Délégués à la C.A.O (Commission d'Appels d'Offres).

Titulaires : Frédéric VARGUES, Stéphane ALVES DE MATOS et Eric CHERON .

Suppléants : Philippe BOISSON, Jean-Luc BRUGUES et Claudia STAUBMANN.

COMMISSIONS

Commission des finances :

Pour l'étude des questions financières et fiscales, le contrôle de l'état des emprunts et des subventions, des dépenses et des recettes, l'analyse des projets de budget. Pour soumettre au Conseil Municipal l'approbation du Compte Administratif de l'exercice précédent, ainsi que le Compte de Gestion.

Martine CONSTANT, Sylvie JUIF, Françoise JOUVE, Huguette ROBISSOUT et Jean-Luc BRUGUES.

Commission des affaires scolaires :

Gestion de la mise à disposition du personnel communal, des inscriptions scolaires, du périscolaire, de la restauration et du transport scolaire, ainsi que les conseils d'école.

Huguette ROBISSOUT, Anaïs SARDAN, Stéphane ALVES DE MATOS, Frédéric VARGUES et Maxime DE FREITAS.

Commission de la vie citoyenne :

Pour l'établissement d'un budget participatif et d'un conseil de jeunes.

Anaïs SARDAN, Sylvie JUIF, Maxime DE FREITAS, Huguette ROBISSOUT et Claudia STAUBMANN.

Commission des bâtiments et du patrimoine communal :

Gestion et entretien des bâtiments communaux.

Stéphane ALVES DE MATOS, Eric CHERON, Frédéric VARGUES, Claudia STAUBMANN et Françoise JOUVE.

Commission vie associative, fêtes et cérémonies.

Assurer la coordination du milieu associatif culturel, sportif et de loisir local et les manifestations. Accueil des nouveaux habitants et repas des aînés, journée des associations.

Martine CONSTANT, Françoise JOUVE, Philippe BOISSON, Anaïs SARDAN et Sylvie JUIF.

Commission voirie, aménagement et embellissement de l'espace public.

Gestion et entretien du réseau routier, des infrastructures, développement durable.

Jean-Luc BRUGUES, Eric CHERON, Frédéric VARGUES, Philippe BOISSON et Claudia STAUBMANN.

Commission protection de la population, solidarité.

Élaboration d'un plan de sauvegarde, révision du plan de secours incendie, mobilité et mutuelle communale
Eric CHERON, Martine CONSTANT, Sylvie JUIF, Philippe BOISSON et Huguette ROBISSOUT.

Commission tourisme, économie, agriculture, camping.

Gestion du marché, relations avec les commerçants, les artisans et agriculteurs, développement économique et tourisme.

Maxime DE FREITAS, Stéphane ALVES DE MATOS, Philippe BOISSON, Anaïs SARDAN et Jean-Luc BRUGUES.

Commission information, communication.

Communication municipale par le biais de comptes-rendus de conseil, de bulletins municipaux, du site internet et d'autres supports.

Philippe BOISSON, Huguette ROBISSOUT, Sylvie JUIF, Maxime DE FREITAS et Martine CONSTANT.

Commission adressage.

Commission temporaire chargée de nommer chaque rue et de numéroter chaque habitation de la Commune, pour une plus grande efficacité des services de secours et d'acheminement du courrier.

Anaïs SARDAN, Martine CONSTANT, Françoise JOUVE, Huguette ROBISSOUT et Jean-Luc BRUGUES.

Le conseil municipal



Joëlle DEBET DUVERNEIX
maire,
vice-présidente de la
communauté de communes



Huguette ROBISSOUT
maire-adjointe



Eric CHERON
maire-adjoint



Martine CONSTANT
maire-adjointe



Stéphane ALVES DE MATOS
maire-adjoint



Jean-Luc BRUGUES
conseiller délégué



Claudia RAMIERE - STAUBMANN
conseillère municipale



Frédéric VARGUES
conseiller municipal



Anaïs SARDAN
conseillère municipale



Philippe BOISSON
conseiller municipal



Françoise JOUVE
conseillère municipale



Maxime DE FREITAS
conseiller municipal



Sylvie JUIF
conseillère municipale



Serge AZAM
conseiller municipal



Daniel MAURY
conseiller municipal

VIVE LE MARCHÉ

Début juin, après la période de confinement, les fidèles du marché de CENAC ET ST JULIEN avaient hâte d'y retourner.

Après quelques aménagements effectués par Eric Chéron adjoint et référent du personnel technique et Fred Montet le placier du marché, nous avons sollicité nos visiteurs à respecter les mesures mises en place :

fléchages au sol pour marcher dans le droit chemin, entrée et sortie unique avec gel hydro alcoolique à volonté, barrière encadrant le marché, affichage de la loi en vigueur.

Avec ces contraintes «la coupe fut pleine» pour quelques récalcitrants, peu nombreux heureusement, dont on changeait les habitudes.

Qu'à cela ne tienne, je me suis transformé en «garde champêtre» et avec mes collègues, nous avons canalisé le flux de nos valeureux concitoyens.

Les nouvelles habitudes enfin prises, début juillet, les mesures se sont assouplies et l'arrivée des nombreux touristes, ont rendu une âme joyeuse au marché qui revivait sous l'impulsion des commerçants.

Puis en août, tout le monde s'est masqué suite à la recrudescence des cas de la Covid-19.

Il était surréaliste de voir les visages multicolores s'agiter près des étals, ce qui donnait un air de fête à ce marché tant espéré après le confinement.

Tous les mardis de l'année, qu'il fasse beau, qu'il pleuve, qu'il gèle, le marché est un lieu de rendez vous et d'échange formidable où se côtoient, se rencontrent et se parlent, les habitants et les commerçants du village et des alentours.

Philippe BOISSON,
Conseiller Municipal.

Élu en mars dernier au nom de la liste « Autrement pour Cénac-et-Saint-Julien Toutes et tous ensemble », j'ai défendu un projet pour notre chère commune, un projet résolument de gauche et écologique. J'ai affirmé depuis que je me placerai dans une opposition constructive et je m'y emploie pour le bien de notre population et de notre territoire.

Ceci étant précisé, je serai également une force de proposition au sein du conseil municipal et porterai des dossiers partagés par bon nombre d'habitant-e-s.

Je suis de celles et ceux qui souhaitent le bien vivre et faire ensemble ce qui implique le respect de toutes et tous dans leurs différences.

Je veux défendre des idées et des actions généreuses, solidaires.

Je resterai vigilant sur l'usage qui pourra être fait des finances publiques : les dépenses réalisables doivent être réalistes. Je suis fondamentalement opposé au principe irrationnel :

« Demain on rase gratis ».

Le budget de la commune c'est nos impôts et il doit être géré, selon la formule, « en bon père de famille ».

J'ai par ailleurs le souci du compte-rendu aussi je vous informerai régulièrement de mes actions, propositions, prises de position, etc.

Je suis entouré d'un collectif citoyen pour réaliser tout ceci et je sais pouvoir compter sur vous toutes et tous qui aimez Cénac-et-Saint-Julien.

Daniel MAURIE,
Conseiller Municipal.

AIRE DE JEUX DU THOURON OUVERTE AU PUBLIC

Pour les enfants de 2 à 10 ans sous la responsabilité des parents qui devront faire respecter les gestes barrières et la distanciation.



REMERCIEMENTS AUX COUTURIÈRES

Elles s'appellent Martine, Régine, Arlette, Harmony, Béatrice, Françoise L, Claudine, Jacky, Josette, Françoise H, Isabelle L, Isabelle M, Ludivine B, Jacqueline, Pierrette, Maryse, Hélène, Anais Françoise N, Jeanine, Ludivine C, Marie-Madeleine.

Elles ne se connaissaient pas forcément avant cette crise sanitaire de la Covid-19.

Leur point commun : la passion de la couture, des doigts de fée et une grande générosité.

Un grand merci à elles pour avoir fabriqué 1200 masques que nous avons pu distribuer à la population, grâce, il faut le souligner, à l'investissement du Conseil Départemental pour l'apport des matières premières.

Nous pensons à elles.

Une surprise leur est réservée pour l'automne.



FIN D'UNE ANNÉE SCOLAIRE BOUSCULÉE

Le vendredi 3 juillet 2020, à l'occasion du dernier jour d'école, la municipalité et les enseignants avaient souhaité organiser un goûter dans la cour de récréation. Chouquettes et jus de fruits bio ont été distribués aux enfants de l'école primaire et de la maternelle.

Après cette pause gustative, Madame la maire, accompagnée de l'adjointe déléguée aux écoles et des membres de la commission a échangé avec les écoliers sur leurs impressions face à ce changement important dans leur vie.



Elle les a également félicités pour leur excellente année scolaire et leur assiduité.

Devant la maîtresse émue de quitter un groupe aussi attachant, un livre a été remis à chaque futur collégien en souvenir de leur passage à l'école primaire de Cénac et Saint Julien.

CÉRÉMONIES A LA MÉMOIRE DES FUSILLES DU 26 JUIN 1944

Le jour anniversaire, maires, élus, anciens combattants de Domme et de Cénac et St Julien se sont réunis devant l'hôpital de Domme, à la stèle située «Sous la Barre», en bordure du chemin communal 49 et sur le pont de Cénac, pour saluer la mémoire des Fusillés du 26 juin 1944.

Ces résistants ont été pris en otages par des soldats allemands, interrogés, torturés et exécutés par les Nazis. Parmi eux, Louis Desplat, horloger et résistant français, José Duerto Mendoza dit «El Magno», Daniel Aranzo Garcia et José Lopez Tomas combattants espagnols ont été honorés pour leurs courage et dévouement.



Madame Joëlle Debet Duverneix, maire de Cénac et St Julien, Monsieur Jean-Claude Cassagnole, maire de Domme et Monsieur Maceron de l'Association des Anciens Combattants (Anacr) ont prononcé un discours et procédé à un dépôt de gerbes. L'hymne Espagnol et la Marseillaise ont retenti devant la stèle à l'hôpital de Domme pour ces hommes courageux.

«Sous la barre», l'émotion était palpable en pensant aux douze patriotes qui se sont fait tuer parmi lesquels Monsieur Raspeaux. Sa fille Michèle était présente à la cérémonie. Le vin d'honneur traditionnellement offert après le devoir de mémoire n'a pas eu eu lieu compte tenu de la situation sanitaire.



VISITE DU SOUS-PRÉFET

Le 4 août, la maire Joëlle Debet Duverneix et Éric Chéron, adjoint délégué à l'urbanisme, recevaient Sébastien Lepetit, sous-préfet de Sarlat.

Les projets les plus importants de la nouvelle municipalité lui ont été présentés : sécurisation du centre bourg, cheminement route de l'église, logements intergénérationnels, réaménagement de la place du marché, amélioration thermique des bâtiments scolaires, pôle culturel du Thouron.

Cette matinée d'échange s'est terminée par une visite dans le bourg, très fréquenté en ce jour de marché estival.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

2021 commencera avec un nouveau recensement de la population qui aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021. Il est obligatoire et confidentiel.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui doivent restituer les dossiers dans des délais très rapides.

Pour tous ceux qui le peuvent il est préférable de privilégier le recensement par internet : Cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne » sur la page d'accueil du

site le-recensement-et-moi.fr. Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Merci d'avance pour votre collaboration.

INSTALLATION DE CENDRIERS MURAUX



En décembre 2019, présentation par le Sictom de la mise en place d'une collecte de mégots de cigarettes avec des cendriers muraux afin de les recycler.

Le recyclage se fait auprès d'une entreprise bretonne (Brest) qui après dépollution, les transforme en mobilier urbain.

La commune a fait l'acquisition de trois cendriers qui sont installés place du marché, devant les écoles et place de la mairie. Le Sictom prend en charge la centralisation des mégots récupérés ainsi que les frais de traitement.



ENCOMBRANTS (DÉCHETS VOLUMINEUX)

Les déchets volumineux ne sont pas collectés avec les ordures ménagères.

Si vous êtes dans l'impossibilité de les apporter à la déchèterie, vous pouvez contacter la mairie afin qu'elle en organise la collecte.



VIE DE LA COMMUNE

EMPLOI D'ÉTÉ

Au mois d'août, Thomas, apprenti étudiant en peinture, est venu renforcer l'équipe technique communale.



INAUGURATION

Le 25 août avait lieu l'inauguration des nouveaux locaux de la Coop Cerno.

La coopérative s'est installée à Cénac et St Julien en 1984. Une belle entreprise avec deux pôles de production sur la commune, qui compte aujourd'hui 2300 ha de vergers et près de 500 producteurs.

Elle est créatrice d'emploi, assure la promotion de la filière noix et est engagée depuis plus de 20 ans dans une démarche Bio.

La noix est devenue un produit emblématique du Périgord. La filière noix représente une part importante de l'attractivité économique agricole de notre région. Il est satisfaisant de voir que c'est une entreprise cénacoise, alliant savoir-faire ancestral et modernisation qui contribue largement au développement de cette production.



COURS DE CHANT

Un professeur de chant occupe la salle située au 1er étage de l'ancienne cantine du Thouron pour y dispenser des cours individuels.





CAMPING

Après avoir aménagé ses installations pour satisfaire aux règles sanitaires en vigueur, le camping municipal de Cénac a ouvert début juillet. L'accueil a été doté d'un plexiglas, et d'un appareil à carte bleue. Un marquage a été effectué pour respecter le sens de circulation et la distanciation dans les douches et sanitaires. Petit à petit la fréquentation s'est accrue, avec une prédominance des courts séjours (une ou deux nuits). Les habitués ont réservé une période de trois semaines à un mois. La fréquentation est équivalente à celle de l'année dernière. Le camping municipal de Cénac et St Julien est toujours une destination très prisée. Les emplacements sont occupés pour moitié de retraités (surtout en camping-car) et pour moitié de familles.

MARCHÉ

Les bornes électriques pour les branchements des commerçants ambulants ont été changées.

VOIRIE

Plusieurs devis sont en cours pour :

- l'agrandissement de l'entrée du parking de la mairie et la rénovation de sa chaussée
- la réfection de la chaussée du Capiol
- l'agrandissement de l'accès au château d'eau des Comboux
- la remise en état d'un mur ancien soutenant la route qui va de Simon au Conte.

Un projet pour sécuriser le carrefour des quatre routes est à l'étude.

La réfection des chaussées sur la route de Baccas et Foncène après élagage a été réalisée.

Point à temps effectués à :

- St Julien
- Le Bastid
- La Pantène
- Côte de Montmirail
- Les Comboux
- Côte de Reille
- La Bouffardie

TRAVAUX BATIMENTS ET PATRIMOINE

Les menuiseries de la cantine et des salles d'activités ont été changées.

Les trois lanterneaux de l'école maternelle ont été remplacés et un artisan a fait gratuitement la réfection de leur peinture.

Le four de Ravary est en rénovation.

L'inventaire des bâtiments et du patrimoine immobilier est en cours.

Des devis pour l'isolation des bâtiments scolaires et de la cantine ont été demandés.

ASSOCIATIONS

Comme suite à la pandémie de la Covid-19, il y a eu peu de manifestations cet été.

La journée des associations n'a pas pu avoir lieu, notre soutien leur reste indéfectible. Nous collaborerons étroitement pour que l'association des commerçants redevienne active.

Journée du patrimoine

Le 13 septembre, le comité culturel de Cénac et St Julien a planté quatre arbres dans le jardin de la salle socio-culturelle et a inauguré lors de cette journée du patrimoine, la fontaine de St Julien rénovée.



SICTOM

Avant le regroupement des points de collecte, la tournée de ramassage était de 49 km, nous avons réduit à 25 km avec une économie de 20 000 €.

Puis a eu lieu la mise en place des nouvelles bornes :

- en mai 2020, réception et mise en service des nouveaux conteneurs enterrés et semi-enterrés
- la commune dispose de six sites tous équipés de bornes à ordures, à tri et à verres : au lac de Falières, au lac de Reille, à l'aire de pique-nique (en face de point vert), sur la place du cabinet médical, au terrain de football et au parking de l'église.

En 2023, la redevance incitative sera calculée par foyer et non sur le foncier comme aujourd'hui. Il y aura un forfait annuel par foyer identique pour tous puis un forfait par nombre de personnes permettant de déposer un nombre de sacs.

(par exemple pour un foyer de deux personnes forfait annuel environ 90 € et un forfait minima de 75 € qui donnera une équivalence de 25 sacs de 50 litres pour l'année).

Avant la mise en place de ce fonctionnement il y aura une année d'essai 2022-2023, avec une facture pédagogique qui ne sera pas à régler.

Ce nouveau dispositif a comme perspectives la maîtrise des coûts et la réduction des tonnages des déchets enfouis, en continuant l'effort de recyclage (pérennisation du compostage, sensibilisation au tri).

Nous poursuivrons la communication auprès des usagers en concertation avec le Sictom.

- Pour information lors du conseil syndical du 30 juin 2020 une délibération a été prise: mesures d'urgence aux professionnels, aux acteurs du tourisme et aux commerçants :
- gratuité des dépôts des déchets professionnels en déchèteries du 1er janvier au 31 août 2020
 - remise de 50% sur le tarif forfaitaire de la redevance spéciale
 - gratuité de la collecte du verre.



FINANCES 2020

Le budget municipal 2020 sera impacté par la situation liée à la Covid-19, notamment par les achats obligatoires que nous dû réaliser en matériel de protection et de désinfection.

Tout ceci avec moins de recettes de fonctionnement : location de la salle culturelle interrompue, pas de cantine ni de garderie pendant deux mois, moins de période d'accueil au camping municipal, fermeture du marché. Cela a engendré à ce jour 26 000 € de pertes de ressources et 40 000 € de dépenses directes ou indirectes.

La commune a fait un effort pour compenser l'impact économique du confinement

- gratuité du droit d'occupation et extension des terrasses pour les bars et restaurants pour l'année 2020.

- subventions maintenues à l'identique de l'année passée afin de soutenir les associations.

- le taux des taxes locales n'est pas modifié cette année.

INVESTISSEMENTS

Cette année est particulière avec le changement de l'équipe municipale et le retard pris dans la réalisation des travaux en raison du confinement. Il n'y aura donc pas de nouveaux programmes d'investissements pour 2020.

Les travaux d'aménagement piétons de l'école à la crèche (37 000 €), la création des sites de collecte des ordures ménagères (21 840 € pour les conteneurs et 20 000 € pour le terrassement des emplacements), les menuiseries aluminium à la cantine et à la salle des sports et les lanterneaux de la maternelle (31 260 €) sont terminés.

Des travaux sont en cours ; la réfection du four de Ravary (15 180 €) et la commande de l'alarme anti intrusion pour l'école (2 500 €).

Un effort particulier sera consacré à la voirie et au fond de concours.

Ce budget sera dépensé en partie par le revêtement de l'école à la crèche (18 240 €) et la réfection des routes de Baccas et Foncène (20 000 €) en fond de concours.

Les travaux de revêtement des deux routes s'élèvent à un montant global de 56 975 €.

Un budget de 20 000 € a été voté pour la modernisation de l'éclairage public; le remplacement des bornes du marché, l'enfouissement des lignes électriques du Capiol, et deux points lumineux solaires pour les arrêts de bus à Lagorce et au carrefour de Reille.

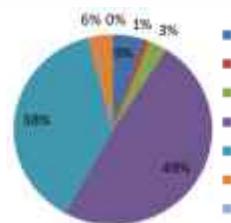
Une somme de 16 000 € est prévue pour la participation aux travaux du centre de secours de Domme.

Un programme 2020-2021 proposé par le SDE 24 supprimera les luminaires boules restants à la Burague.



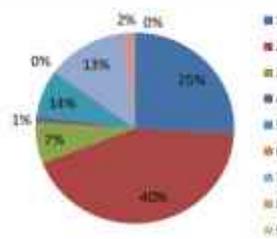
RECETTES FONCTIONNEMENT

Code	Libellé Chapitre	Réalisation 2019	Prévision 2020	%
1	EXCÉDENTS ANTERIEURS REPORTES	110 042,16	52 534,49	5,00
2	ATTENUATION DE CHARGES	2 937,55	8 000,00	1,00
3	PRODUITS DES SERVICES	42 958,17	30 700,00	3,00
4	IMPÔTS ET TAXES	551 385,70	533 000,00	49,00
5	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPAT*	421 650,04	414 991,00	38,00
6	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	66 005,84	40 000,00	4,00
7	PRODUITS EXCEPTIONNELS	41 535,57	4 000,00	0,00



DEPENSES FONCTIONNEMENT

Code	Libellé Chapitre	Réalisations 2019	Prévisions 2020	%
1	CHARGES A CARACTERE GENERAL	244 923,85	286 320,00	20,00
2	CHARGES DE PERSONNEL	443 011,87	466 600,00	43,00
3	ATTENUATION DE PRODUITS	69 674,00	71 000,00	7,00
4	DEPENSES IMPREVUES	0,00	13 985,40	1,00
5	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	90 000,00	8,00
6	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	182,00	3 370,00	0,00
7	AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	132 526,54	135 950,00	13,00
8	CHARGES FINANCIERES	17 204,59	16 500,00	2,00
9	CHARGES EXCEPTIONNELLES	582,42	500,00	0,00





CENAC et St Julien

Etat civil

NAISSANCES

1 - VAN NIFTERIK Naïa	13.04.2020
2 - CORNIC Nathan, Gabriel	19.06.2020
3 - GENSON Lubin, Camille	18.07.2020
4 - AGRAFFEL Kayden	23.07.2020
5 - FEY Naël, Louis, Sacha	29.07.2020
6 - CABASSU Siloé	30.07.2020

MARIAGES

1- LOUBET Timothée, Raymond, Lucien/ MENSAH-ASSIAKOLEY Johanna, Valérie, Romaine	18.07.2020
2- CARON Maxime / BLONDEAU Ludivine, Marcelyne, Christine	01.08.2020
3- BORDES Didier / MAURY Laurence	17.10.2020

DÉCÈS

1- LACOUR Maurice	20.01.2020
2- CLAVIÈRE Marthe, veuve PRUNIS	11.02.2020
3- GILLE Nicole, Ernestine, Marie	29.03.2020
4- CAMPAGNE Micheline, Augustine, Anna, Laëtitia veuve BATAILLE	31.03.2020
5- ARMAGNAC Bernard	22.04.2020
6- BOTQUIN Christopher, Pierre, Tony	31.05.2020
7- MIANES Josiane	03.06.2020
8- CROTET Bernard, Michel, Gaston	05.06.2020
9- ROUSSEAU Claude	21.06.2020
10- CARMEL Marcel	01.08.2020
11- VAN DER WISSEL Johan, Albert, Marie	01.08.2020
12- ARÈNES Jacques, Jean, Bernard	02.08.2020
13- MANIÈRES Liliane	03.09.2020
14- MOLINIER Charlotte	13.09.2020

Directrice de Publication
Joëlle Debet Duverneix

Rédacteurs
La commission communication

Photos
La commission communication

Conception et Impression
Média7 - Cénac & St Julien - 05 53 29 83 48

Nous contacter
Mairie

Heures d'ouverture : Le lundi de 13h30 à 18h, du mardi au
vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Secrétariat : 05 53 31 41 31 – Fax : 05 53 31 41 32 -
mairie.cenac@wanadoo.fr



Cénac et Saint Julien

